



## Revue de Presse

**A Escaudoevres, Tereos mise sur l'exportation du sucre français.** Tereos a inauguré son centre de logistique export à Escaudoevres dans les Hauts de France, l'un des plus grands de la filière. Une façon pour le numéro 2 mondial du sucre de confirmer ses ambitions sur les marchés étrangers. Deux lignes de production qui fonctionnent 24 heures sur 24 et 6 jours sur 7 jours 1 680 tonnes chargées dans 70 conteneurs par jour, une capacité maximum de 500 000 tonnes et un investissement de 7 millions d'euros... Le centre logistique export du français Tereos, inauguré mardi 20 novembre à Escaudoevres, dans les Hauts de France, a de quoi impressionner. Avec ses 1 000 mètres carré dédiés à l'exportation de sucre vers le grand export et notamment l'Afrique et le Moyen Orient, le numéro 2 mondial du sucre confirme son ambition de trouver de nouveaux débouchés à l'international pour son sucre. (L'Usine Nouvelle – 21/11/2018)

**Carrefour fait rouler une flotte de 137 chariots à l'hydrogène avec Still.** Le groupe de grande distribution s'équipe de la plus grande flotte de chariots pile à combustible en Europe sur un projet pilote dans le Pas-de-Calais. Le site de Carrefour à Vendin-le-Vieil (62) a été retenu dans le cadre d'un projet pilote, réalisé en partenariat avec le constructeur d'appareils de manutention Still, PlugPower, société spécialisée dans la conception de piles à combustible à hydrogène, Air Liquide, expert des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, et FCH JU (Fuel cells and hydrogen joint undertaking) pour le déploiement d'une flotte de 137 chariots pile à combustible, la plus grande d'Europe de ce type. Cette dernière comporte 36 chariots à mât rétractable (FM-X), 17 transpalettes à conducteur porté (EXU-S), 78 préparateurs de commandes à levée ergonomique (CX-S), 6 gerbeurs double niveau (EXD S). (Voxlog.fr – 23/11/2018)

**Bientôt une station de gaz naturel pour faire le plein des camions et des voitures.** Lundi soir, le conseil communautaire de l'agglomération du pays de Saint-Omer (CAPSO) a acté la cession d'un terrain d'une superficie d'environ 2 500 m<sup>2</sup> au sein du parc d'activités de la Porte multimodale de l'Aa, à Agriopale. Fin 2019, cette dernière compte y implanter une station de distribution de gaz naturel bio pour véhicules (GNV). Une autre station de ce type ouvrira à l'été 2019 à Saumur. Basée à Cucq, la société Agriopale emploie aujourd'hui une quinzaine de salariés. Créée par cinq agriculteurs, elle fabrique du biogaz à partir de déchets agricoles, depuis trois ans, dans ses deux unités de méthanisation (à Saint-Josse et à Bourges). Pour que la future station soit rentable, l'entreprise a démarché les transporteurs de

l'Audomarois afin de s'assurer un volume suffisant. (La Voix du Nord – 28/11/2018)

**Sur le port, Nord Céréales ouvre ses silos à l'importation.** Implantée depuis 1985 sur le port de Dunkerque, la SICA (société d'intérêt collectif agricole) Nord Céréales est spécialisée dans l'exportation de céréales. Afin d'assurer sa pérennité, elle se diversifie en s'ouvrant à l'importation de maïs, d'orge de brasserie, de pellets de bois, d'engrais. Pour développer cette nouvelle activité, trois filiales ont été récemment créées : Dunkerque Import Export (DK IE), Norceba et Bois Granulés Dunkerque (BGDK). Tout en ouvrant ses silos aux produits importés, Nord Céréales va investir 20 millions d'euros, sur trois ou quatre ans, afin de renforcer ses équipements. A terme, le site dunkerquois sera doté d'un nouveau quai et d'un nouveau bâtiment dédié au stockage d'engrais. (La Voix du Nord – 26/11/2018)

**Dunkerque port : « New Dunkrus » de retour avec le Maroc.** Premier port français d'importation de fruits et légumes conteneurisés, le Port de Dunkerque a annoncé la reprise d'une ligne hebdomadaire entre les ports de Casablanca, Agadir et le terminal des Flandres. Baptisé service « New Dunkrus », ce partenariat vise à importer des fruits et légumes en provenance du royaume chérifien. Sept navires d'une capacité nominale de 1 036 EVP et de 250 prises reefer ont été mobilisés à cet effet. Conmar Avenue, le bateau de la compagnie CMA-CMG, a ainsi réalisé sa première escale les 29 et 30 octobre derniers. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 30/11/2018)

**Le port modernisé sera livré en 2019.** La première phase de travaux de modernisation du port fluvial de Béthune est presque achevée. Selon Jean-Marc Devise, président de la CCI Artois, tout devrait être terminé pour le mois de mars. En raison d'un problème technique, la mise en service de cette première phase, qui a coûté 5,8 M€, a été repoussée. Ce retard ne devrait pas compromettre la deuxième phase du chantier, dont le démarrage est prévu en mars. Celle-ci prévoit la construction d'une plateforme pour containers de 16 000 m<sup>2</sup>, dont Roquette pourrait être l'utilisateur majeur. En effet, l'entreprise pourrait faire transiter par Béthune 22 000 containers chaque année pour 450 000 à 500 000 tonnes. La mise en service de cette plateforme est attendue pour fin 2019. En attendant des aides de la Région, de l'Etat et de l'Europe, la CCI Artois finance à 100% ce chantier. (La Voix du Nord – 04/12/2018)

**A Lille, la formation management logistique revisitée.** Créée en 1992, la formation s'est adaptée aux métiers de la logistique industrielle et au développement de la supply chain. L'ex-Management Logistique Ingénierie des Transports (MLIT) est devenu le Master MLISC, les professionnels assurant



désormais 85% des cours dans cette formation universitaire. Le master peut être préparé par la voie initiale ou en alternance via le contrat de professionnalisation. La formation dure 12 mois et comporte 455 heures de cours répartis en 9 modules d'enseignement. Au 1<sup>er</sup> semestre, les étudiants sont 2 jours et demi en cours et 2 jours et demi en entreprise ou en étude de cas et de projet (pour la voie initiale). Le 2<sup>nd</sup> semestre se déroule exclusivement en entreprise pendant 6 mois. L'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (l'AERES) a attribué, au titre de l'année 2014, la note maximale de A+ à cette formation. Son directeur, Richard Szalkiewicz cultive le réseau des 500 anciens, tous aujourd'hui implantés dans les plus grandes entreprises de France et du Nord – Pas de Calais. (Stratégies Logistique – 03/12/2018)

**Transport combiné : Ports de Lille se dote d'un nouvel équipement.** Ports de Lille poursuit sa quête du renforcement modal en lançant prochainement la construction d'un second chantier de transport combiné. Le gestionnaire de douze sites multimodaux



évalue également l'opportunité de faire assurer ses manœuvres ferroviaires par un opérateur ferroviaire portuaire. (Actu-Transport-Logistique.fr – 05/12/2018)

**Routiers : un accord anti-dumping social trouvé dans la douleur.** En début de semaine, à Bruxelles, les ministres européens des Transports sont parvenus à un compromis sur la réforme des règles sociales du transport routier international, objet d'intenses tractations depuis son lancement il y a dix-huit mois. Il a ainsi été décidé que le statut de travailleur détaché sera en partie étendu aux chauffeurs des transporteurs. Cela ne concernera pas les « opérations bilatérales » (simple livraison d'un pays A à un pays B), mais les transporteurs pourront, lors de ces opérations bilatérales, effectuer deux opérations de chargement ou déchargement en chemin. Le statut de travailleur détaché sera aussi automatique lors des opérations de « cabotage », pratique consistant pour un transporteur international à faire des opérations au sein d'un pays qu'il vient de livrer avant d'en ressortir. (Les Echos – 05/12/2018)

**L'Union européenne met fin au dumping social dans le transport routier.** La France a obtenu lundi que le transport routier international soit mieux encadré afin d'améliorer les conditions de travail des chauffeurs et lutter contre la concurrence déloyale. Après le durcissement de la directive sur les travailleurs détachés, en juin 2017, Emmanuel Macron a remporté une seconde victoire lundi soir à Bruxelles que peu de monde croyait possible. La France a, en effet, obtenu que le transport routier international soit mieux encadré afin d'améliorer à la fois les conditions de travail des chauffeurs et de lutter contre la concurrence déloyale. « C'est une vraie victoire pour l'Europe sociale », se réjouit l'écologiste française Karima Delli, la présidente de la commission transport du Parlement européen. Cette illustration de « l'Europe qui protège », pour reprendre le slogan du chef de l'Etat, tombe au meilleur moment, en plein conflit des Gilets jaunes. (Libération.fr – 05/12/2018)

**Paquet Mobilité : Les ministres européens parviennent à un accord.** Les ministres européens ont trouvé un accord sur le paquet mobilité. Application du droit de détachement à tous les pays membres, interdiction de repos dans les cabines et renforcement de l'encadrement du cabotage, le texte satisfait la ministre des Transports. Cet accord étend notamment l'application du droit du détachement au secteur du transport routier dans toute l'Europe « alors que seuls la France et trois autres États membres appliquaient déjà ce droit sur leur propre territoire », a rappelé Elisabeth Borne. Une disposition qui, selon la ministre, « confirme l'engagement pris dans le cadre de la révision de la directive travailleurs détachés, que ce droit s'applique bien au transport routier ». Seules les opérations dites bilatérales, soit un aller et retour d'un État membre à un autre, sont exemptées du droit de détachement. Autre point sensible : l'interdiction du repos des chauffeurs dans leur cabine, dont la France jugeait « qu'il serait inacceptable d'imaginer que les cabines, lieux de travail, puissent être considérées comme des lieux de repos. » Sur ce point, la Cour de justice de l'Union européenne avait d'ailleurs déjà pris un arrêté en ce sens. (Actu-Transport-Logistique.fr – 06/12/2018)

**Bils-Deroo entre dans son nouvel entrepôt lambrésien de 37 000 m<sup>2</sup>.** Sous l'enseigne Simastock, le groupe sinois Bils-Deroo a pris possession de son nouvel entrepôt de 37 000 m<sup>2</sup> (avec 36 quais) sur le parc d'activités de l'Ermitage 2 à Lambres-lez-Douai. Une centaine d'employés y gèrera la logistique pour le compte de clients de l'automobile et de la distribution. En 2021, le groupe Bils-Deroo emploiera entre 1 700 et 1 800 personnes avec un chiffre d'affaires estimé à 160 millions d'euros. (La Voix du Nord – 08/12/2018)



**Le projet d'entrepôt logistique sur la friche Renard divise les élus.** Alors que l'enquête publique s'est achevée fin novembre, les élus d'Evin-Malmaison étaient à leur tour invités à donner leur avis sur le projet d'entrepôt logistique en lieu et place de la friche Renard. La maire, Valérie Petit, qui a mené les négociations, aimerait convaincre des avantages du projet Baytree, qui promet la création de 300 emplois. Les élus d'opposition se montrent, eux, plus frileux. Leurs inquiétudes ? L'absence de dépollution du site, le trafic supplémentaire, l'étranglement du pont au-dessus de la Deûle, la nature des marchandises stockées... L'histoire retiendra que l'avis favorable a été voté par la majorité municipale et que les deux groupes d'opposition ont voté contre. (La Voix du Nord – 12/12/2018)

**Exotec Solutions poursuit son développement.** Jeune société française spécialiste de l'intelligence artificielle et de la robotique appliquée à la logistique des acteurs du e-commerce, Exotec solutions vient de prendre à bail une surface supplémentaire de 600 m<sup>2</sup> d'entrepôt dans la zone d'activités de la gare à Croix, ce qui porte sa surface totale d'exploitation à 3 775 m<sup>2</sup>. Exotec Solutions est en plein développement. De 17 salariés à la fin de l'année 2017, elle emploie aujourd'hui 50 personnes et projette d'atteindre les 100 salariés. Le chiffre d'affaires a aussi été multiplié par 10 en 2018. L'entreprise a fabriqué 100 robots cette année et en prévoit 500 l'année prochaine. D'ici 2020, l'objectif est de pouvoir produire 2 000 robots par an. (La Voix du Nord – 15/12/2018)

**LMS investit 7 millions pour se développer au Paradis.** L'entreprise LMS (Logistique Manutention Stockage) est spécialisée dans l'entreposage non frigorifique. Avec ses 13 salariés, elle loue ses espaces à des clients régionaux comme Roquette, Renault, Gefco... Installée à La Gorgue, la société a investi plusieurs centaines de milliers d'euros sur le traitement des poussières, les sas de décontamination, l'électricité, mais ce n'était pas suffisant pour des produits agroalimentaires, selon la DREAL. Aussi, pour répondre à des normes toujours plus strictes sur les conditions de stockage, LMS va investir 7 millions d'euros dans la construction de bâtiments sur la ZA de Paradis, à Lestrem. Il s'agira notamment d'un « entrepôt high-tech avec température dirigée, hygrométrie contrôlée, double sas de sécurité ». Pour ce futur site, une trentaine de personnes seront recrutées, avec l'objectif d'atteindre un effectif de 70 à 80 personnes, en 2025. (La Voix du Nord – 15/12/2018)

**Mondial Relay va traiter cette année 75 millions de colis, un record.** L'entreprise, née il y a 20 ans pour expédier les marchandises des 3 Suisses, a tourné la page et livre aujourd'hui en point relais pour le compte de très grands du e-commerce. En 2017, Mondial Relay avait bouclé l'année avec 45

millions de colis livrés en points relais dans toute la France. 2018 s'achèvera avec 60 millions au compteur. Et si l'on compte les marchandises traitées par l'entreprise, tous pays confondus, on va passer de 60 à 75 millions (dont 25 millions rien que pour le site de Hem). Mais cette expansion n'est pas uniquement à mettre au crédit du commerce en ligne. Elle doit beaucoup au développement des plates-formes de vente comme eBay, PriceMinister ou leboncoin, qui conduisent les particuliers à expédier eux aussi des paquets vers des points relais. (La Voix du Nord – 16/12/2018)

**Les transports Basuyaux ont pris le tournant de la logistique.** Installés à Bermerain, les transports Basuyaux disposent, depuis le milieu de l'année, d'un nouvel équipement répondant aux toutes dernières normes européennes : un bâtiment de stockage de quelque 2 000 m<sup>2</sup> comprenant une partie frigorifique, dédiée quasi uniquement à la société Soufflet alimentaire, et d'une autre partie destinée à démarcher d'autres clients. Cette activité de logistique constitue un complément d'activité pour l'entreprise. La société Basuyaux emploie 17 personnes, et son activité se répartit en trois domaines : le transport direct et l'affrètement de marchandises représentent, à parts égales, 90% du travail ; le reste, c'est le stockage. (La Voix du Nord – 17/12/2018)

**Record historique pour Eurotunnel en novembre.** Au mois de novembre, Getlink (ex-Eurotunnel) a enregistré un mois record pour ses navettes transmanche. Du côté du transport de marchandises, avec 151 107 camions transportés, la croissance est de 8 % par rapport à novembre 2017. Pour les passagers, la progression est de 16 %, avec 163 621 véhicules de tourisme transportés (y compris les camping-cars, les bus, etc.). Sur l'année, la progression devrait être de 4% en marchandises et de 3% en passagers. Depuis le 1er janvier 2018, près de 2,4 millions de véhicules de tourisme ont ainsi traversé à bord des navettes. (Nord Littoral – 18/12/2018)

**Eiffage s'introduit dans le tunnel sous la Manche.** Le groupe de BTP Eiffage vient d'acquérir 5,03% du capital de Getlink, qui exploite le tunnel sous la Manche, pour 307,5 millions d'euros. Chaque année, Getlink gère plus de 20 millions de passagers, 1,6 million de camions, 2,6 millions de voitures. (La Voix du Nord – 19/12/2018)

**DSV déploie la procédure simplifiée de dédouanement au Port de Dunkerque.** Depuis la mi-novembre et après les ports de Marseille-Fos et du Havre, le prestataire logistique DSV permet aussi à ses clients de bénéficier de la procédure simplifiée de dédouanement au Port de Dunkerque. La Direction régionale des douanes de Dunkerque l'a en effet



autorisé à utiliser cette procédure (une première pour ce port) permettant de faire du dédouanement directement depuis ses locaux sans passer par un bureau de douane, de déposer, via la téléprocédure Delta D, une déclaration en douane simplifiée de ses marchandises (en fournissant plus tard d'éventuelles données manquantes) et de procéder à un dédouanement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. « Les déclarations de dédouanements sont stockées chez nous et sont validées en mode vu à quai avec intégration dans le Cargo Community System ou CCS », explique Arnaud Zani, directeur délégué de DSV Air & Sea France. La procédure permet au prestataire d'anticiper ses opérations logistiques à l'arrivée des marchandises, aux destinataires de les réceptionner plus rapidement et aux chargeurs d'éviter d'avoir à payer d'éventuels coûts de surestaries. (Supply Chain Magazine – 18/12/2018)

**Les étapes d'une transformation réussie de la chaîne logistique, selon Capgemini.** Une étude de Capgemini Research Institute, constatant des difficultés à déployer des projets de digitalisation de supply chain à grande échelle, a esquissé les grandes étapes d'une transformation réussie de la chaîne logistique. Une étude de Capgemini Research Institute, réalisée entre avril et mai 2018, a estimé que 86% des entreprises ne parvenaient pas à déployer un seul projet de digitalisation à grande échelle. Le rapport recommande aux entreprises de se concentrer sur les trois points suivants, inspirés des facteurs clefs du succès des entreprises qui y sont parvenues : **Promouvoir la digitalisation et aligner les objectifs** : les efforts de transformation doivent être orchestrés par la direction car la digitalisation de la chaîne logistique implique la planification, les achats, l'IT et les RH, et ne peut donc pas être pilotée par une seule division. Les objectifs doivent notamment porter sur l'augmentation de la transparence et amélioration de la satisfaction client, par exemple – pour ne pas se limiter à un exercice de réduction des coûts. **Fédérer les différents acteurs** : les partenaires en amont et en aval de la chaîne logistique (fournisseurs et distributeurs / prestataires logistiques) doivent être impliqués et mis à contribution. **Développer les talents** : les entreprises doivent également posséder un vivier de talents pour assurer l'entretien et le développement de la chaîne logistique. D'où une politique RH pour attirer, retenir et former les collaborateurs. Le rapport est téléchargeable en anglais sur le site de CapGemini. <https://goo.gl/nkdrS3> (Stratégies Logistique – 20/12/2018)

**Idec construit une vaste plate-forme froid pour Carrefour dans le nord.** C'est à Billy-Berclau, entre Lille et Lens, qu'Idec a récemment lancé la construction d'un entrepôt frigorifique de 36.000 m<sup>2</sup> pour Carrefour. Dix mois de travaux seront

nécessaires pour réaliser cette nouvelle base logistique comprenant 5 cellules à 8-12 °C et 0-2 °C, ainsi qu'une chambre froide de 700 m<sup>2</sup> à -20°C et une zone marée dotée de revêtements résistant à la salinité. Sans compter une zone dédiée au stockage d'emballages, la salle de charge ou la partie bureaux de 1.500 m<sup>2</sup>. L'ensemble sera doté de 106 portes à quai. Le projet lancé dans le Pas-de-Calais vise la certification Breeam Very Good, vu l'attention portée



à l'intégration dans son environnement et au bien-être des futurs utilisateurs. Le système de production de froid devrait également optimiser les consommations d'énergie, et l'obtention d'un label Biodiversity est au programme. Le volet RSE porte également sur l'emploi local, selon une approche déjà mise en œuvre par Idec pour la réalisation de l'entrepôt géant de Conforama à Tournan-en-Brie. En pratique, Idec s'est rapproché de la mairie de Billy-Berclau pour recruter l'assistante travaux du projet et implique ses partenaires pour recruter des personnes en recherche d'emploi à l'échelle de la commune ou du département. (Supply Chain Magazine – 20/12/2018)

## Les Voies Navigables de France lâchées par le Gouvernement ?

C'est un budget 2019 de VNF réduit à la portion congrue qui a été adopté ce mardi 18 décembre. Le budget a été finalement voté après un nouveau coup de rabot, sans le soutien des personnalités qualifiées (représentant les milieux économiques et les organisations de défense de l'environnement). Dans ces conditions, VNF ne pourra conduire aucune opération de développement en 2019, contrairement aux garanties réitérées de l'exécutif. Communiqué de presse commun : <https://goo.gl/w7yqbh> (Comité des Armateurs Fluviaux – 20/12/2018)



## Gilets Jaunes

**Dans le contexte de mobilisation des « gilets jaunes », le gouvernement reporte la vignette poids lourds.** Le gouvernement a décidé de reporter, jusqu'à nouvel ordre, la création d'une vignette poids lourds, selon les informations recueillies par franceinfo jeudi 22 novembre. Cette vignette est censée rapporter 500 millions d'euros par an et



permettra de faire des travaux sur les infrastructures. Le projet, qui attend depuis des mois dans les cartons du ministère des Transports, prévoit des tarifs en fonction de la taille des camions. Mais dans le contexte de mobilisation des « gilets jaunes » contre la hausse des taxes sur les carburants, le gouvernement choisit de renvoyer la mesure à une date ultérieure, tout en n'abandonnant pas l'idée. (Francetvinfo – 23/11/2018)

« **Le désordre criminel doit cesser !** » Dans un communiqué daté du 5 décembre l'Union TLF (organisation professionnelle nationale de transporteurs et de logisticiens) demande que le Gouvernement « prenne toutes ses responsabilités en écoutant ceux qui ne manifestent pas, travaillent, veulent vivre. Avant que la situation ne dégénère gravement. » (Stratégies Logistique – 05/12/2018)

**Gilets Jaunes : La profession fait ses comptes.** Pour les transporteurs, l'activité de ces dernières semaines a été particulièrement compliquée. Selon les organisations professionnelles, le mouvement des « gilets jaunes » commence à peser dangereusement sur les trésoreries. (Actu-Transport-Logistique.fr – 06/12/2018)

**Les Gilets jaunes ciblent désormais les zones d'activités.** Mercredi soir, une quarantaine de Gilets jaunes ont installé un barrage filtrant à l'entrée du parc d'activités des Moulins de la Lys, à Houplines. L'objectif était de bloquer les camions qui viennent s'approvisionner pour leurs livraisons de nuit. Puis, jeudi matin, un petit groupe a investi les entrepôts de Lidl à La Chapelle-d'Armentières et au Bois-Grenier. Malgré les concessions de l'Etat, les Gilets jaunes sont déterminés à poursuivre les blocages. (La Voix du Nord – 07/12/2018)

**Quand les routiers slaloment entre les barrages, l'économie souffre.** Avec le blocage des Gilets jaunes, les transporteurs routiers du Pas-de-Calais ont enregistré une perte globale de 2 M€, a indiqué Patrick Gardien, vice-président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), l'organisation professionnelle leader de ce secteur d'activité. Patrick Gardien est aussi le dirigeant de l'entreprise Gardien Transports, avec 100 salariés et une flotte de 85 poids lourds. Il estime l'impact pour son entreprise à « 20 000 € de pertes, soit 3 à 5% du chiffre d'affaires ». Par ailleurs, la préfecture du Pas-de-Calais a mis en place une cellule départementale de soutien aux acteurs économiques. Présidée par le préfet, elle se réunira chaque semaine pour étudier la situation des agriculteurs, artisans, commerçants et entreprises en difficulté. Ceux-ci sont invités à se faire connaître par le biais des chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, et chambre d'agriculture. (La Voix du Nord – 10/12/2018)

**Conjoncture : l'activité sourit jaune.** Le bulletin conjoncturel mensuel de la Banque de France indique qu'en novembre, l'activité économique régionale comme le climat des affaires ont été affectés par les mouvements sociaux. La production industrielle a légèrement progressé dans l'ensemble, même si certains secteurs ont vu leurs activités diminuer, en raison notamment des blocages de sites logistiques et de centres commerciaux, comme la filière agroalimentaire, l'automobile, les sous-secteurs du transport, et la restauration. En revanche, les entrées de commandes ont augmenté dans l'ensemble, alimentées par la demande des marchés intérieurs et étrangers. À court terme, confortés par des carnets de commandes bien garnis, les industriels annoncent une hausse des volumes de production. (La Voix du Nord – 18/12/2018)

**Magie de Noël pour l'e-commerce.** Véritable catastrophe pour les magasins désertés par les clients ces dernières semaines et ceux volontairement fermés pour éviter des pillages, le mouvement des « gilets jaunes » a eu un impact positif sur le commerce en ligne. DHL estime à 7 % la croissance supplémentaire de son activité induite par les commandes passées par des consommateurs n'ayant pu se rendre en magasin. Plutôt que de se reporter vers les pure players du commerce en ligne comme Amazon, ces clients semblent avoir préféré les sites de leurs enseignes favorites. Cette accélération de la croissance a permis aux e-commerçants de tester avant l'heure l'organisation logistique mise en place pour le pic annuel de livraison des commandes en ligne, prévu ce mardi. (Le Figaro – 18/12/2018)

## Canal Seine Nord Europe

**Une loi pour la mobilité qui profite à la Picardie.** Élisabeth Borne, ministre des Transports, a présenté ce lundi les grandes lignes du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), qui entrera en vigueur en 2020. Il devrait inscrire dans les textes deux chantiers d'envergure pour la Picardie : la ligne ferroviaire Creil-Roissy Picardie, dont les travaux seraient lancés au cours du quinquennat ; et la construction du canal Seine-Nord Europe : le début des travaux est envisagé dans ce mandat, et la mise en service avant la fin du suivant. Ce très grand projet doit être complété par la mise à grand gabarit de la Lys à la frontière franco-belge et de la mise de l'Oise à grand gabarit entre Creil et Compiègne, dans l'Oise. (Le Courrier Picard – 27/11/2018)

**Plateforme : il y aura bien un recours de la future bourgmestre de Comines (B).** La Région wallonne a autorisé la future plateforme bimodale du Pont Rouge. Mardi, au conseil municipal de Deulémont, le maire a dit espérer un recours du collège communal belge où la nouvelle majorité va prendre ses fonctions ce lundi 3 décembre. La future



bourgmestre de Comines-Warneton (B), Alice Leeuwerck, confirme bien que sa majorité va déposer un recours contre la plateforme bimodale. Pour autant, elle se dit réaliste et se doute bien que les documents ont déjà été signés, à commencer par le président Macron la semaine dernière en Belgique. (La Voix du Nord – 29/11/2018)

**Le gouvernement soutient le Canal.** Lors de la présentation de la loi mobilité, le gouvernement en a profité pour afficher son soutien à la réalisation du canal Seine Nord. « La société du canal Seine-Nord-Europe sera transformée en établissement public local, en accord avec les collectivités territoriales concernées ». Les travaux devraient ainsi s'étaler dans la période 2018 – 2022, en vue d'une mise en service progressive et s'achever d'ici 2027. Réactions d'André Salomé, président de la communauté de communes de l'Est de la Somme ; de Stéphane Demilly, député de la 5<sup>e</sup> circonscription de la Somme ; de Rémi Pavvros, président du conseil de surveillance de la société du canal Seine Nord. (Le Journal de Ham – 05/12/2018)

**Des collégiens sensibilisés aux métiers liés au canal Seine Nord.** Jeudi, une trentaine de collégiens ont été accueillis et sensibilisés aux métiers du bâtiment et des travaux publics au sein de l'entreprise Cathelain, à Hermies. L'opération, menée et financée dans le cadre du futur canal Seine Nord Europe (SNE) par le conseil départemental, en partenariat avec les collèges de Bertincourt, Biache-Saint-Vaast, Marquion et Vitry-en-Artois, a permis aux jeunes de découvrir les différents secteurs d'activité liés à la réalisation de ce grand chantier. Après une présentation du canal SNE, ils ont pu avoir une idée des compétences qui seront sollicitées : conducteur d'engins, coffreur, chef d'équipe... (La Voix du Nord – 10/12/2018)

**Info Flash de l'association Seine Nord Europe.** Suite au report de la réunion de l'intergroupe parlementaire Seine-Nord Europe / Seine-Escaut, l'association Seine-Nord Europe a souhaité interroger les deux co-Présidents de cet intergroupe sur leur perception des enjeux des prochains textes législatifs pour le bon avancement du projet. Vous trouverez cette interview croisée de Madame Carole Bureau-Bonnard, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, Députée de l'Oise et conseillère communautaire du Pays noyonnais, et de Monsieur Jérôme Bascher, Sénateur de l'Oise et conseiller départemental de Senlis, au sein de notre Seine-Nord Info Flash de décembre 2018 (à télécharger <https://goo.gl/F8ZyqJ>). (Association Seine Nord Europe – 20/12/2018)

la ministre des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, a assuré que d'ores et déjà, Calais et Dunkerque sont inclus dans le corridor mer du Nord-Méditerranée, et des fonds européens qui vont avec (30,6 milliards d'€ pour 2021-2027). Ils en avaient été exclus en juillet par la Commission européenne dans le cadre de nouvelles routes commerciales avec l'Irlande imposées par le Brexit. Si les commissions Transports et Energie du Parlement européen ont bien adopté, le 22 novembre, la réintégration des 2 ports dans le mécanisme d'interconnexion européen, une course d'obstacles attend le dossier. (La Voix du Nord – 01/12/2018)

**Vingt ans, déjà, que le Grand Port maritime a la banane !** Depuis vingt ans, 100 % des bananes françaises produites en Martinique et Guadeloupe sont déchargées au port de Dunkerque dans les entrepôts de la société Dunfresh (groupe belge Conhexa). Ce week-end, une charte de partenariat pour l'exportation de la banane antillaise a été signée entre le Grand Port Maritime de Dunkerque, l'Union des groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et Martinique (UGPBAN), le transporteur maritime CMA CGM, le syndicat des dockers CNTPA-CSOPMI et Dunfresh. En matière d'emplois, la filière de la banane antillaise devrait générer à Dunkerque la création de 190 postes supplémentaires. (La Voix du Nord – 02/12/2018)

**Le nouveau port prend forme avec une digue de plus de trois kilomètres.** Mercredi 5 décembre, une dizaine de personnes ont participé à une visite du chantier d'extension du port de Calais (Calais Port 2015), organisée par le groupement constructeur. A cette occasion, un point a été fait sur l'avancement des travaux. Ainsi, la nouvelle digue, longue de 3,26 kilomètres, semble achevée. Autre ouvrage important : le P10 (le premier des trois nouveaux postes destinés aux ferries), achevé à 99%. Enfin, les travaux concernant les réseaux (électricité...) et l'assainissement débutent en ce moment. (La Voix du Nord – 11/12/2018)

**Le quai pour les grands ferries bientôt en construction.** Dans le cadre de l'extension du port de Calais, une barge de plusieurs dizaines de mètres de long se trouve actuellement quai de la Loire. Baptisée « Kaléis », elle devrait y rester pendant deux ans. A terme, elle servira à la construction du quai des postes 11 et 12 pour l'accostage des grands ferries. Il s'agira du « premier quai de type finger pier du port de Calais », indique le port. (La Voix du Nord – 15/12/2018)

## Calais 2015

**Les ports de Calais et Dunkerque sur la bonne voie des fonds européens.** Mercredi, en commission spéciale Brexit de l'Assemblée nationale,

## Ressources Web

[www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique](http://www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique)

